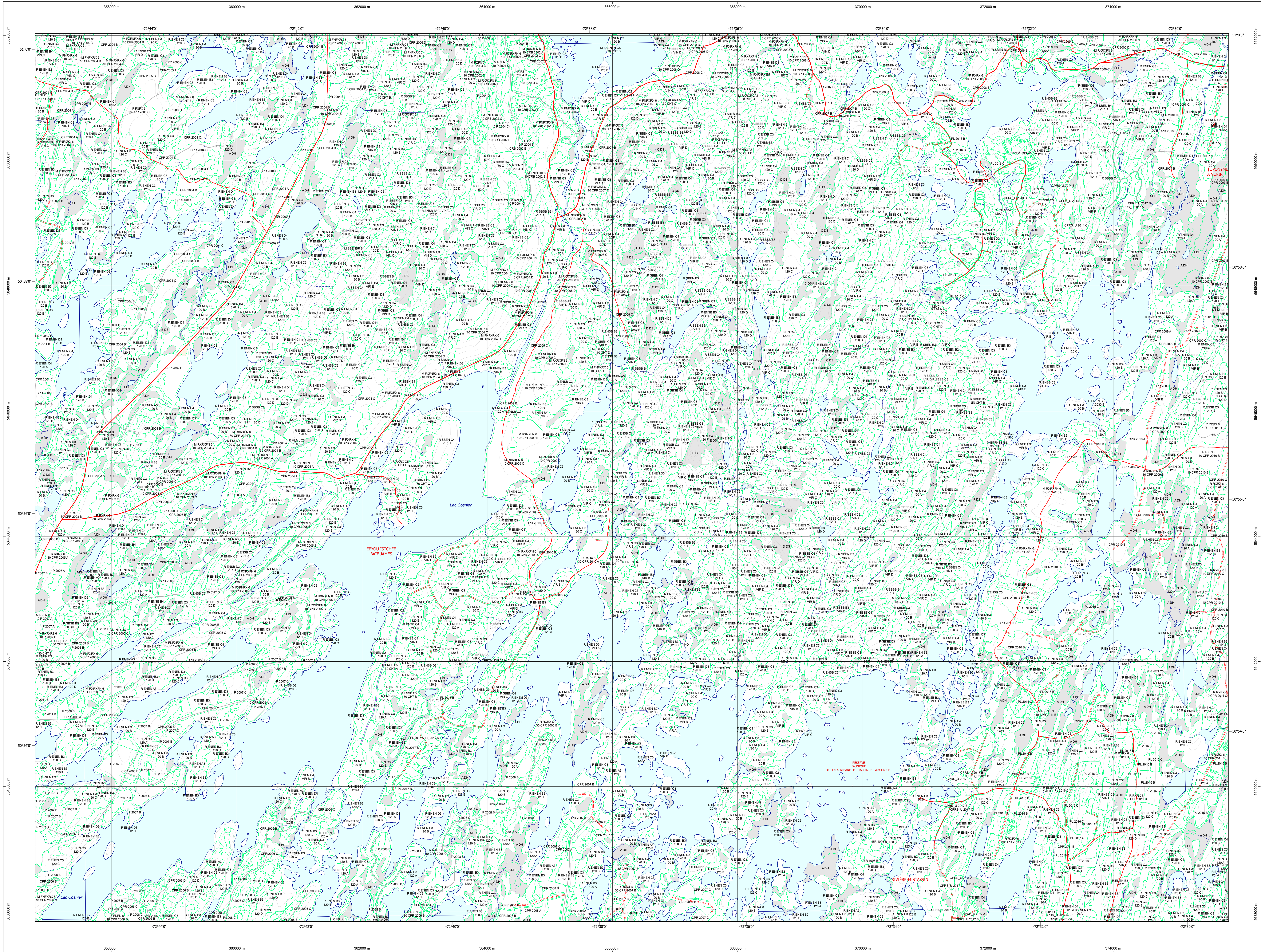


Carte écoforestière



STRATIFICATION ÉCOFORESTIÈRE

Paramètres utilisés pour la cartographie

E	Code	Description	X	Y	Improductif	Non forestier
E	0303	Chêne rouge	X	X	X	X
E	0304	Chêne blanc	X	X	X	X
E	0305	Épicéa commun	X	X	X	X
E	0306	Épicéa de l'Est	X	X	X	X
E	0307	Épicéa de l'Ouest	X	X	X	X
E	0308	Épicéa de l'Est - Épicéa de l'Ouest	X	X	X	X
E	0309	Épicéa commun - Épicéa de l'Est	X	X	X	X
E	0310	Épicéa commun - Épicéa de l'Ouest	X	X	X	X
E	0311	Épicéa commun - Épicéa de l'Est - Épicéa de l'Ouest	X	X	X	X
E	0312	Épicéa commun - Épicéa de l'Est - Épicéa de l'Ouest - Épicéa de l'Est - Épicéa de l'Ouest	X	X	X	X
E	0313	Épicéa commun - Épicéa de l'Est - Épicéa de l'Ouest - Épicéa de l'Est - Épicéa de l'Ouest - Épicéa de l'Est - Épicéa de l'Ouest	X	X	X	X
E	0314	Épicéa commun - Épicéa de l'Est - Épicéa de l'Ouest - Épicéa de l'Est - Épicéa de l'Ouest - Épicéa de l'Est - Épicéa de l'Ouest - Épicéa de l'Est - Épicéa de l'Ouest	X	X	X	X
E	0315	Épicéa commun - Épicéa de l'Est - Épicéa de l'Ouest - Épicéa de l'Est - Épicéa de l'Ouest - Épicéa de l'Est - Épicéa de l'Ouest - Épicéa de l'Est - Épicéa de l'Ouest - Épicéa de l'Est - Épicéa de l'Ouest	X	X	X	X

Exemple d'appellation

Fin de hauteur	Tin de hauteur	Improductif	Non forestier
AH EC 98 C	CJ 98 D	A 03	03
0303 A2	0303 A2		
0304 A2	0304 A2		
0305 A2	0305 A2		
0306 A2	0306 A2		
0307 A2	0307 A2		
0308 A2	0308 A2		
0309 A2	0309 A2		
0310 A2	0310 A2		
0311 A2	0311 A2		
0312 A2	0312 A2		
0313 A2	0313 A2		
0314 A2	0314 A2		
0315 A2	0315 A2		

TYPES DE COUVERT ET ESSENCES SELON LE PROGRAMME D'INVENTAIRE
Réglementé (est plus de 75% de la surface totale ou occupe plus de 25% des essences forestières)

ESSENCES RENEUVABLES #1
ESSENCES RENEUVABLES #2
ESSENCES RENEUVABLES #3
ESSENCES RENEUVABLES #4
ESSENCES RENEUVABLES #5

INDICES DENSITÉ-HAUTEUR
Méthode de mesure
Séries de données

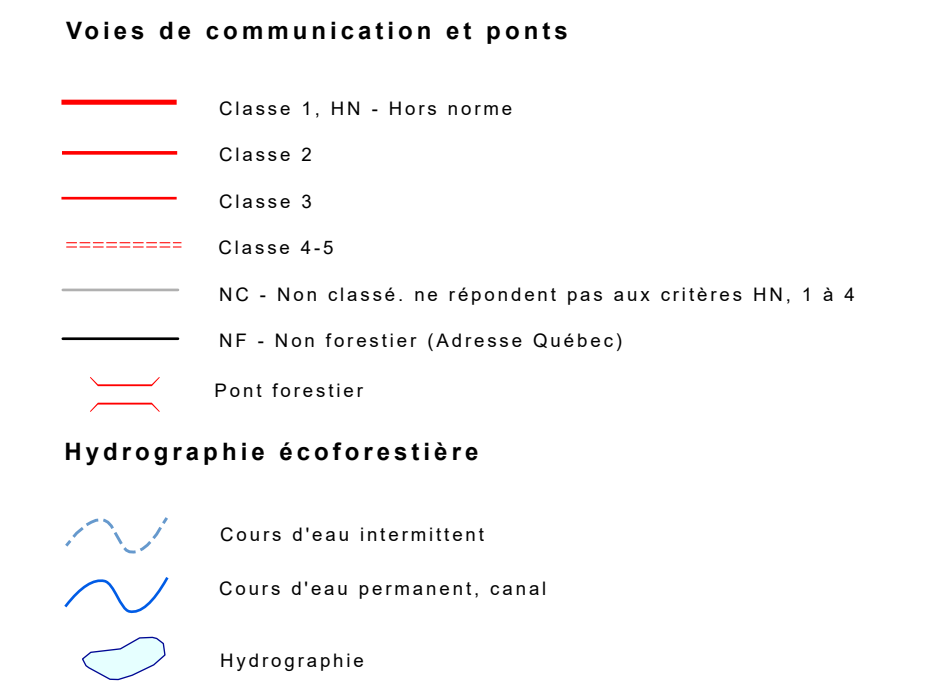
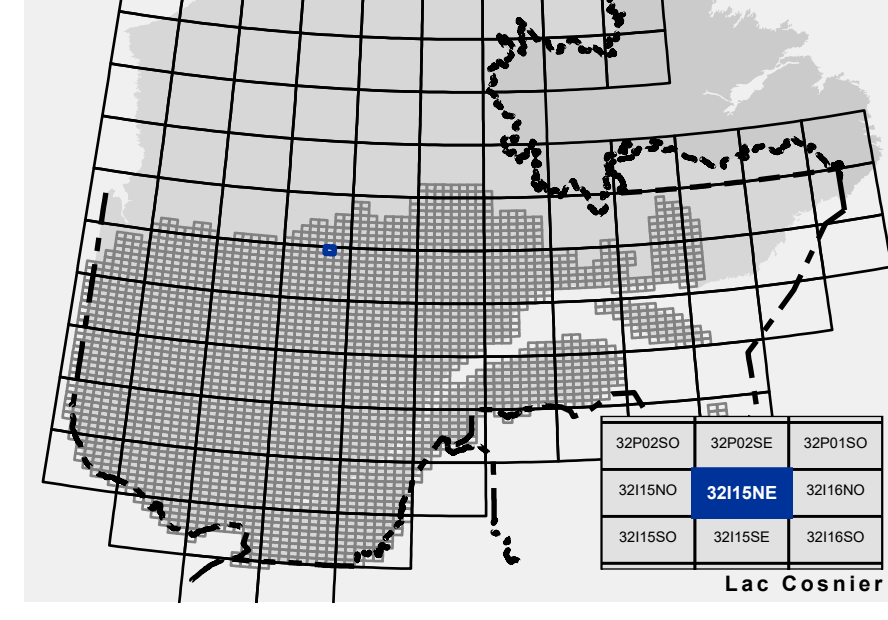
CLASSES D'ÂGE
Échelle de classes d'âge

PERTURBATIONS D'ORIGINE
Classification des perturbations

TERRAINS FORESTIERS IMPRODUCTIFS
Classes de pente

NON FORESTIER
Classification des zones non forestières

SÉRIE PEUPLIEMENTS ÉCOFORESTIERS 1/20 000



Ministère des Ressources naturelles et de la Faune
Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs

4e programme
2007
Juin 2022
4 hectares

Ministère des Forêts, de la Faune, et des Parcs
1705, 4e Avenue Ouest, Suite 4108
Québec, QC G1S 1H2

4heures

Ministère des Forêts, de la Faune, et des Parcs

Ministère des Forêts, de la Faune, et des Parcs

Ministère des Forêts, de la Faune, et des Parcs